

PS

SP

POIVRE & SEL SALZ & PFEFFER

Revue du Parti socialiste Fribourgeois | Magazin der Sozialdemokratischen Partei Freiburg
www.ps-fr.ch | www.sp-fr.ch



Votations fédérales | 02-03

> Initiative des droits humains



Votations fédérales | 04-05

> Initiative des vaches à cornes
> Surveillances des assurés



Politique fédérale | 06

> 100 ans de la Grève générale



Politique cantonale | 07

> HFR



Agenda | 08



EDITORIAUX

Les membres des Fédérations sont la base vitale du parti : ces CamaradEs soutiennent les idées socialistes dans leur vie quotidienne et se font militant-es en participant à des actions

pour une Suisse plus ouverte et plus solidaire. Sans eux, depuis plus d'un siècle, le Parti socialiste n'existerait tout simplement pas.

Pour que perdure cette mobilisation, le travail des sections est essentiel : leur engagement dans la recherche de nouvelles forces puis dans leur rôle de mobilisation doit être sans cesse renouvelé. Une présence constante sur le terrain, des contacts de proximité avec la population ainsi qu'une disponibilité constante sont les outils de base qui s'avèrent exigeants en temps et en énergie.

Au PS Glâne, nous avons de plus en plus de peine à réaliser ces objectifs. Si le nombre des membres reste assez stable, il est de plus en plus difficile de les mobiliser pour des actions et la recherche de candidats pour les élections est ardue. Ce fait n'est pas propre à l'engagement politique, il semble que le bénévolat en général n'est plus porteur.

Pour rassembler les forces, nous avons en 2002 réuni les Fédérations de la Glâne et de la ville de Romont. Cela avait donné un nouvel élan aux socialistes glanais mais il faut sans cesse veiller à le maintenir.

Aujourd'hui, après 20 ans d'engagement socialiste, je n'ai perdu ni ma motivation ni mes convictions de gauche, mais je me déssole d'être de moins en moins entourée lors des actions de proximité.

Allons, CamaradEs, ensemble on est plus fort-es et les sujets soumis au vote le 25 novembre prochain, qui portent directement atteinte aux droits fondamentaux de Tous et de Toutes doivent motiver nos prochaines mobilisations.

Nicole Lehner-Gigon
Présidente PS Glâne



Erneut wird sich die Schweiz als Gesellschaft entscheiden müssen, welches Bild sie am 25.11.2018 abgeben möchte. Wollen wir mit Annahme einer komplizierten, teils lapidar formulierten Initiative wichtige völkerrechtliche Verträge aufs

Spiel setzen? Wollen wir per Gesetz alle Menschen, welche dank unseres Sozialversicherungssystems ein würdevolles Leben führen können, unter Generalverdacht stellen? Nein, nein und nochmals nein. In einer Zeit, in der europaweit Rechtspopulismus am Aufkommen ist, Grenzen geschlossen und Menschengruppen durch die Strassen gehetzt werden, müssen wir vehement für unsere demokratischen, sozialen, humanen und solidarischen Werte eintreten.

Nun ist da noch eine dritte Vorlage: Mein erster Gedanke zur Kornhuh-Initiative war: «Und das soll in unsere Verfassung?» Doch um dieser Initiative gerecht zu werden, muss man sich den Werdegang derer ansehen. Da setzt sich ein einzelner Mensch für die 'Würde und Integrität' von Kühen ein. Er findet auf dem konventionellen Weg kein Gehör. Also zieht er los und sammelt knapp 120'000 Unterschriften, quasi im Alleingang. Das ist beeindruckend. Die Initiative möchte eine Entschädigung für den Mehraufwand, welche bei gehörnten Kühen anfällt. Diese brauchen mit Hörnern mehr Platz, mehr Betreuung, mehr Tier-Mensch-Interaktion. Heute müssen unsere Nutztiere vor allem eines: liefern und rentieren. Per Chip wird das Futter individuell und zur richtigen Zeit bereitgestellt, ein Roboter melkt vollautomatisch. Da bleibt nicht viel Tierwohl und – liebe übrig. Ich bin immer noch der Meinung, dass ein solches Gesetz nicht in unsere Verfassung gehört. Es wurde jedoch kein Gegenvorschlag ausgearbeitet und das Wohl eines Tieres steht im Vordergrund. Darum findet diese Initiative je länger je mehr meine Zustimmung.

Chantal Müller
Präsidentin SP Bezirk See, Grossrätin

02 Votations fédérales



DIE SELBSTBESTIMMUNGSINITIATIVE EINE MOGELPACKUNG

Der Titel der SVP-Initiative suggeriert, es gehe um die Selbstbestimmung und um die Rechte der einzelnen Bürgerinnen und Bürger der Schweiz. Das stimmt nicht. Sie richtet sich gegen Richter und Menschenrechte.

Die Selbstbestimmungsinitiative will das Verhältnis von Landesrecht und Völkerrecht neu ordnen. Das Verfassungsrecht soll *Vorrang* vor dem Völkerrecht haben. Die Behörden sollen zur Anpassung und nötigenfalls zur Kündigung von völkerrechtlichen Verträgen verpflichtet werden, die der Bundesverfassung widersprechen. Schliesslich sollen völkerrechtliche Verträge, welche nicht dem Referendum unterstanden haben, für das Bundesgericht und andere rechtsanwendende Behörden nicht verbindlich sein.

Heute enthält die Bundesverfassung den wesentlichen Grundsatz, dass Bund und Kantone *das Völkerrecht zu beachten* haben. Dazu wurde eine differenzierte Rechtsprechung entwickelt. Mit der Initiative hingegen droht Rechtsunsicherheit.

Auslöser der Initiative war u.a. der Entscheid des Bundesgerichts (BGE 139 I 16), dass die Europäische Menschenrechtskonvention EMRK nicht nur den Bundesgesetzen, sondern auch der Bundesverfassung (konkret den Art. 121 Abs. 3-6 BV der Ausschaffungsinitiative) vorgehe. Diese Artikel seien nicht direkt anwendbar, sondern müssten durch den Gesetzgeber umgesetzt werden. Sie hätten *keinen Vorrang*

vor den Grundrechten oder den Garantien der EMRK.

Eine solche „Nichtumsetzung“ der Schweizer Volksentscheide“ wollen die InitiantInnen verhindern. Ihre Initiative zielt gegen den Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte EGMR, deren Richterinnen und Richter auf Beschwerde hin gegen die Schweiz entscheiden können. Sie zielt gegen die EMRK, welche bei ihrer Ratifikation im Jahr 1974 nicht dem Referendum unterstand.

Die EMRK ermöglicht den Bürgerinnen und Bürgern, sich gegen den eigenen Staat zu wehren, wenn sie sich in ihren Grundrechten verletzt fühlen. Zum Beispiel im jüngeren Fall der teilzeitarbeitenden Mutter, die dank einer neuen Berechnung eine Verbesserung ihrer IV-Rente im Vergleich zu Vollzeitarbeitenden erreichen konnte. Dank der EMRK wurde das Frauenstimmrecht eingeführt oder die administrative Versorgung von Minderjährigen in Strafanstalten, ohne dass diese eine Straftat begangen hätten, eingestellt. Bei Annahme der Initiative bestünde die Gefahr, dass Bürgerinnen und Bürger in der Schweiz an der Durchsetzung ihrer Grundrechte gehindert wären.

Zum Schutz der Grundrechte deshalb ein klares Nein zur Anti-EMRK-Initiative!

Ursula Schneider Schüttel
Nationalrätin, Vize-Präsidentin SP Freiburg



03

Votations fédérales



INITIATIVE DES DROITS HUMAINS UNE INITIATIVE SIMPLISTE ET DANGEREUSE

Sous l'intitulé trompeur «Le droit suisse au lieu de juges étrangers», le texte de l'UDC sera soumis au peuple le 25 novembre. L'initiative populaire propose une solution simpliste, voire simplette, à un problème qui n'existe pas.

Pompeusement appelée «pour l'autodétermination», l'initiative contre les juges étrangers dénonce le fait qu'une disposition constitutionnelle adoptée par le peuple puisse ne pas être appliquée si elle contredit le droit international. L'enjeu immédiat de cette initiative, c'est la dénonciation de la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH) signée par la Suisse en 1974. Depuis, le catalogue de la CEDH a été intégré dans notre Constitution.

L'UDC ne digère pas que plusieurs de ses initiatives, dont celle pour le renvoi des étrangers criminels ou celle sur la construction des minarets, aient été jugées contraires à la CEDH. Elle veut donc inverser l'ordre juridique actuel pour que le droit national prime sur le droit international.

Dans la réalité de la politique internationale, cette initiative serait très dommageable pour notre pays. En cas de contradiction entre une disposition constitutionnelle et un traité international, la Suisse devrait renégocier le traité ou le dénoncer. Avec 4000 traités internationaux signés, le travail de réexamen s'annonce colossal....Mais surtout, la Suisse perdrait toute crédibilité, la primauté du droit international étant la règle, sauf dans quelques états voyous.

En bref, l'initiative réclame que la Suisse s'engage à ne pas respecter ses engagements internationaux! L'art de se tirer une balle dans le pied...Et dans le détail, le texte reste obscur sur la manière de déterminer l'existence d'un conflit entre le droit international et la Constitution. À qui accorder la compétence de déterminer s'il existe un tel conflit: au Conseil fédéral, au parlement? Et quelle procédure suivre? Silence radio.

Quant à l'expression «juges étrangers», elle est totalement fallacieuse, puisque chaque pays signataire de la CEDH envoie un juge à la Cour européenne des droits de l'homme. La Suisse est donc représentée à Strasbourg. De plus, de nombreux Suisses utilisent ce tribunal pour

faire recours contre une décision prise en Suisse et qu'ils considèrent injuste. La Cour européenne de Strasbourg participe donc à notre démocratie.

Là où la flexibilité actuelle de notre système permet de trouver des solutions sur mesure pour résoudre les conflits entre les différents niveaux de droit, l'initiative dite «pour l'autodétermination» prévoit d'instaurer un mécanisme rigide. Le 25 novembre, c'est donc un non résolu que je glisserai dans l'urne pour rejeter cette attaque contre la protection de nos droits fondamentaux.

Valérie Piller Carrard
Conseillère nationale



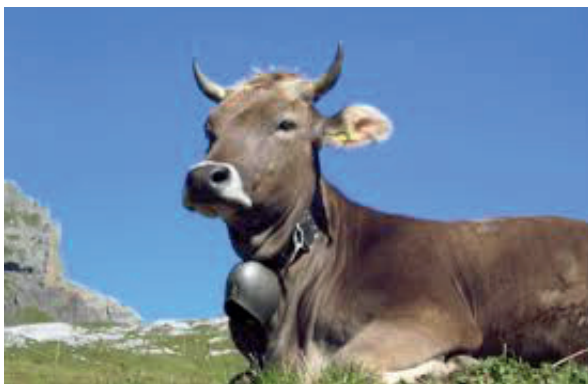
04

Votations fédérales



OUI À L'INITIATIVE POPULAIRE «POUR LA DIGNITÉ DES ANIMAUX DE RENTE AGRICOLES (INITIATIVE POUR LES VACHES À CORNES)»!

C'est ce qu'ont décidé nos délégués du parti lors de l'assemblée du PS Suisse le 20 septembre dernier à Olten pour cette initiative qui veut inscrire dans la Constitution fédérale le fait que l'élevage de vaches à cornes, de taureaux reproducteurs (d'élevage), de chèvres et de boucs reproducteurs (d'élevage) doit bénéficier d'un soutien financier, afin que moins d'éleveurs de bétail écornent leurs animaux. D'après les initiants, l'écornage serait douloureux et problématique pour les animaux et les cornes jouent un rôle important dans le comportement social et de communication des animaux. L'Office fédéral de l'agriculture affirme, pour sa part, que l'écornage ne joue aucun rôle dans le bien-être et la santé des animaux! Vu



le danger de blessures que représentent les cornes dans les étables respectueuses du bien-être animal, les initiants ne veulent pas interdire l'écornage par simple principe, mais plutôt selon lequel la garde d'animaux à cornes, qui inclus un surcroît de travail et d'espace disponible, devrait faire l'objet de compensation supplémentaire.

Dans le but de permettre au Comité d'initiative de procéder à un retrait conditionnel, le Conseil national, avec le soutien du PS, avait élaboré un contre-projet indirect au niveau législatif, qui consistait dans une subvention pour animaux à cornes obligatoire. Celle-ci pouvait être sollicitée « pour tous les animaux à cornes », à savoir non seulement les bovins, les chèvres et les ovins, mais aussi les autres races, comme les bisons, les yacks et les karbaux. L'admissibilité aux subventions pour animaux à cornes aurait cependant dû être « conditionnée au respect

des critères du programme SRPA (« Sorties régulières en plein air »), qui garantit que les animaux bénéficient d'un accès régulier à une aire d'exercice en plein air en hiver et en pâturage ou en alpage en été ». Ce contre-projet à l'initiative aurait été plus juste par rapport aux autres races d'élevage et respectait les critères du programme SRPA. Le Conseil des Etats qui n'en a pas voulu en prétextant qu'il créerait un nouvel objet de subventionnement, a recommandé le rejet de l'initiative. Le Conseil National a également recommandé son rejet.

Pour le PS, les recommandations des initiants-e-s en matière de bien-être animal doivent être prises en compte, la question des coûts jouant un rôle secondaire. Ils sont en effet évalués entre 15 et 30 millions de francs, soit moins de 1% du budget agricole et pourraient facilement être compensés par d'autres mesures.

Pour une agriculture plus respectueuse et le bien-être des animaux d'élevage, le PS et le soussigné vous recommandent de soutenir cette initiative!

Nicolas Repond
Député

Mit der Hornkuh-Initiative soll das Prinzip einer finanziellen Unterstützung an die Haltung von Tieren mit Belassen der natürlich wachsenden Hörner in der Bundesverfassung verankert werden. Den Initianten geht es dabei nicht um ein Verbot des Enthornens aus Prinzip, sondern um eine Abgeltung für den grösseren Bedarf an Arbeitszeit und Stallraum bei der Haltung von Hornkühen. Aus Sicht der SP geht es hier um ein ernstzunehmendes Anliegen, das Unterstützung verdient. Deshalb empfiehlt sie im Sinne einer naturgerechten Landwirtschaft, diese Initiative anzunehmen!

05

Votations fédérales



NON A LA SURVEILLANCE DES ASSURES!

Il n'est pas contesté qu'il faut lutter contre l'abus et la fraude aux assurances sociales, vu l'effet dévastateur pour notre système de protection sociale basée notamment sur la solidarité. Raison pour laquelle, d'ailleurs, la loi réprime déjà, à juste titre, la fraude aux assurances sociales et que la police et la justice disposent des instruments adéquats pour poursuivre les fraudeurs.

Or, au nom de cette lutte contre la fraude aux assurances sociales, le parlement fédéral à majorité de droite a concocté une révision de la loi qui octroie plus de pouvoirs aux compagnies d'assurance pour surveiller les personnes assurées qu'à la police pour résoudre un crime. Et il faut bien se rendre compte que cette révision de loi s'applique notamment à l'assurance-accidents, à l'AI, à l'assurance-chômage, à l'assurance-maladie, aux prestations complémentaires ainsi qu'à l'AVS – soit, tôt ou tard, à nous tous !



Dorénavant, et contrairement à la police, les détectives privés des assurances sociales pourront, sans autorisation judiciaire et sur simple ordre d'une personne assumant une fonction de direction auprès de la compagnie d'assurance concernée, photographier ou filmer secrètement les gens sur leur balcon, dans leur jardin, ou même – depuis la rue – à leur domicile. Et ainsi s'en va la protection de la sphère privée, sous les applaudissements de la majorité bourgeoise aux Chambres fédérales qui a adoptée cette révision de loi via une procédure accélérée fortement influencée par le lobby des assurances et sans discussions approfondies aux Chambres. Une autorisation judiciaire n'est requise que dans les cas d'instruments techniques visant à localiser les personnes assurées. Les détectives privés peuvent même utiliser des drones ou des traceurs GPS à titre auxiliaire.

Sous prétexte de lutter contre les abus, cette révision

de loi jette la suspicion sur tous les bénéficiaires de prestations d'assurances sociales, ce qui favorise encore davantage la culture la défiance mutuelle entretenue depuis de nombreuses années par le bloc bourgeois.



Les citoyen-ne-s sont montés les uns contre les autres et les bénéficiaires de prestations d'assurances sociales sont la cible d'une suspicion généralisée, dépouillées de leur dignité et dévalorisées. Alors que la surveillance des personnes bénéficiant des prestations d'assurances sociales est renforcée, les fraudeurs fiscaux continuent à être traité avec ménagement.

Partant : non le 25 novembre 2018 à la modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales !

Elias Moussa
Député

Eine die Handschrift der rechten Mehrheit des Parlaments tragende Gesetzesrevision will den Versicherungsinstituten eine weitreichende Bewegungsfreiheit für die Überwachung der Versicherten gewähren. Die von ihnen beauftragten Privatdetektive sollen ohne gerichtliche Anordnung von den Betroffenen auf ihrem Balkon oder im Garten, ja sogar in ihrer Wohnung, wenn es von der Strasse aus geschieht, heimlich Fotos oder Videoaufnahmen machen können. Privatsphäre ade! Unter dem Vorwand der Missbrauchsbekämpfung würde mit der Gesetzesrevision ein Generalverdacht gegenüber allen Leistungsbezügern in den Sozialversicherungen entstehen! Deshalb stimmen wir am 25. November klar NEIN zur Überwachung der Versicherten.



100 ANS DE LA GRÈVE GÉNÉRALE – LA GRÈVE, TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

En novembre 2018, le plus grand mouvement de grève à ce jour en Suisse fêtera son centenaire. La semaine du 7 au 14 novembre reste dans les mémoires comme la plus grave crise politique intérieure qu'ait vécue la Confédération depuis sa création en 1848. Pas moins de 250 000 travailleurs et travailleuses suivirent l'appel du Comité d'Olten. Celui-ci demandait entre autres la journée de huit heures et l'élection à la proportionnelle, le suffrage féminin ainsi qu'une assurance vieillesse et invalidité. La grève fut interrompue, sans que ces revendications n'aient été pleinement obtenues. Elle a pourtant posé des jalons décisifs puisqu'à sa suite, les conditions de travail, la politique sociale et la participation politique ont progressé.



Il y a donc 100 ans, éclatait la grève générale, soit l'unique grève nationale de toute l'histoire des syndicats suisses. Ces 100 ans sont une bonne occasion de nous remémorer cette époque et ses luttes cruciales pour des générations de travailleurs/euses, pour notre parti et pour les syndicats. Diverses manifestations rappelleront en 2018 la question sociale à la fin de la Première Guerre (voir ci-dessous).



Ce jubilé est l'occasion de se remémorer la situation sociale et syndicale à la fin de la 1^{re} guerre: dévaluation des salaires, pauvreté endémique, famine, interventions de l'armée, essor des mouvements de résistance, grèves. Au-delà de la situation générale et des mouvements populaires, cette commémoration est l'occasion d'étudier de près la situation concrète dans les branches des syndicats nous ayant précédés: Que s'est-il passé dans l'industrie des machines? Dans la construction? Dans les branches du tertiaire? De quoi parlaient les groupes syndicaux présents sur le terrain en 1917? Le jubilé pose également de manière provocatrice cette question : la grève est-elle toujours d'actualité ?

Pour y répondre, l'USS, les syndicats et leur partenaire historique, le PS, ainsi que la Société Robert Grimm organisent un événement du centenaire, le samedi 10 novembre, dans un ancien atelier des CFF, près de la gare d'Olten.

Plus d'informations sur :

<http://generalstreik.ch/> (fr/de/it)

<https://www.unia.ch/fr/campagnes/greve-generale/> (fr)

<https://www.unia.ch/de/kampagnen/generalstreik/> (de)

Sources et extraits : USS/Unia/PSS

Xavier Ganioz

Député, vice-président PS Fribourgeois

Im November können wir der bisher grössten Streikbewegung in der Schweiz gedenken. Der Landesstreik von 1918 war die schwerste innenpolitische Krise, die die Schweiz seit der Gründung des Bundesstaats (1848) gekannt hat. Dem Streikaufruf des Olteners Komitees folgten nicht weniger als 250 000 Arbeiterinnen und Arbeiter. Die darin gestellten Forderungen umfassten unter anderem den Achtstundentag, das Frauenstimmrecht sowie die Einrichtung einer Alters- und Invalidenversicherung. Diese Forderungen konnten nicht in allen Punkten durchgebracht werden, aber der Streik hat eine entscheidende Rolle gespielt für die inzwischen erzielten Fortschritte in den Arbeitsbedingungen und in der Sozialpolitik in der Schweiz.



HFR AUX SOINS INTENSIFS

En janvier 2012, la Confédération a introduit un nouveau système tarifaire de rémunération des prestations hospitalières, appelé communément DRG. Le canton de Fribourg, en bon élève, mit alors à la tête de l'HFR un Conseil d'administration ayant la mission de respecter scrupuleusement ces nouvelles contingences financières. Avec un tel changement de système financier, il fallait examiner les premiers résultats et décider rapidement si l'objectif de neutralité financière était réalisable ou si, au contraire, le canton de Fribourg devait toujours mettre la main au portemonnaie.

Or, en six ans, le Conseil d'administration du HFR n'a jamais changé de ligne et a même réussi à rompre le dialogue avec le canton. Par contre la direction générale du HFR a été décapitée à plusieurs reprises et, au niveau hiérarchique, il est rare de rencontrer les mêmes personnes, puisque le jeu des chaises musicales semblait monnaie courante à l'HFR. Malgré cela, des soins de qualité ont toujours été assurés et le personnel soignant, tant médecins qu'infirmiers et infirmières, n'ont eu curent de ces louvoiements et ont toujours assumé leurs tâches avec professionnalisme et assiduité.

Le PSF s'est impliqué très fortement pour que la gouvernance de l'HFR soit ramenée à une taille raisonnable, entre sept et neuf membres, qu'elle soit composée exclusivement de personnes ayant des compétences strictes en matière de soins, de finances publiques liées à la médecine ou encore en informatique médicale, et qu'un représentant du Conseil d'Etat, in casu la Directrice de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), soit non seulement présente dans ce Conseil, mais en assume également la présidence.

Le PSF a milité très fortement pour que ce nouveau Conseil d'administration entre en fonction le plus rapidement possible, soit dès le début de l'année 2019, afin qu'une stratégie claire puisse être établie pour l'avenir. Il appartiendra à ce Conseil d'administration et au canton de Fribourg de se donner les moyens de ses ambitions puisque le maintien de certains particularismes, notamment le maintien de plusieurs sites régionaux, a un coût, qu'il faudra bien assumer. Et un coût qui ne doit pas être assumé par le personnel, car le PSF s'opposera fermement, au besoin par référendum, à la proposition du Conseil d'administration actuel de sortir les employé·es du HFR de la Loi sur le personnel (LPers). Ces questions devront être traitées dans la révision générale de la LPers

déjà en cours, par le nouveau Conseil d'administration, et non de manière précipitée par des dirigeants démissionnaires.

Le changement de gouvernance étant en passe d'être réglé, le PSF demande au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de se positionner désormais clairement en faveur de la construction d'un nouvel hôpital, sur le site de Bertigny, en indiquant les moyens financiers qu'il souhaite investir. Ensuite, le nouveau Conseil d'administration élu sachant cet engagement du canton pourra définir sa stratégie de manière efficiente.

Pierre Mauron

Député, chef du groupe PS au Grand Conseil



Der Bund hat 2012 mit dem sog. DRG ein neues Tarifsystém für die Abgeltung der Spitalleistungen eingeführt. Doch der Verwaltungsrat (VR) des Freiburger Spitals HFR hat seither keine Kurskorrektur vorgenommen, und so kam das HFR in eine ungemütliche finanzielle Lage. In dieser Situation hat sich die SPF dafür stark gemacht, dass dem HFR ein neues Führungsmodell – mit einem neuen VR so bald wie möglich – gegeben wird. Das Personal des HFR, das all den Turbulenzen zum Trotz eine qualitativ hochstehende Pflege sichergestellt hat, verdient dabei unsere volle Unterstützung! Die SPF fordert ausserdem den Staatsrat auf, sich klar für einen Spitalneubau auszusprechen..

Changement d'adresse :
Parti socialiste fribourgeois
Salz & Pfeffer / Poivre & Sel
Rte de la Fonderie 2
1700 Fribourg

Mots d'ordre PSF Votations Abstimmungsparolen

25 novembre/25. November

Initiative populaire «Pour la dignité des animaux de rente agricole» (initiative pour les vaches à cornes)

**Liberté
de
vote**

Initiative populaire «le droit suisse au lieu de juges étrangers» (initiative pour l'autodétermination)

NON

Base légale pour la surveillance des assurés (Surveillance des assurés)

NON

Volksinitiative «Für die Würde der landwirtschaftlichen Nutztiere (Hornkuh-Initiative)»

**Stimm-
freigabe**

Volksinitiative «Schweizer Recht statt fremde Richter (Selbstbestimmungsinitiative)»

NEIN

Änderung des Bundesgesetzes über den Allgemeinen Teil des Sozialversicherungsrechts (Überwachung von Versicherten)

NEIN

NOVEMBRE/NOVEMBER 2018

22

Rencontre des élu-e-s communaux et cantonaux
Treffen der kommunalen und kantonalen
Mandatsträger/-innen

25

Votations fédérales
Eidgenössische Abstimmungen

JANVIER/JANUAR 2019

10

Assemblée des membres
Mitgliederversammlung

FEVRIER/FEBRUAR 2019

10

Votations fédérales
Eidgenössische Volksabstimmungen

MARS/MAERZ 2019

14

Congrès électoral
Wahlkongress

Adhérer dès à présent :
devenir-membre.sp-ps.ch

Jetzt Mitglied werden :
mitglied-werden.sp-ps.ch

IMPRESSUM

Rédaction / Redaktion

Poivre et Sel, Salz und Pfeffer
rte de la Fonderie 2
1700 Fribourg
Tel. 026 422 26 76
CCP / Postkonto 17-1660-3
info@ps-fr.ch

Impression / Druck

Imprimerie Bonny, 1700 Fribourg

Tirage / Auflage : 1390

Parution / Erscheint : 4x an / Jahr

Rédaction / Redaktion

Catherine Thomet, Benoit Piller

Traduction

Alain Grandjean

Mise en page / Gestaltung

Catherine Thomet